
RESUME DE L'ETUDE RELATIVE A L'APPROFONDISSEMENT

DES RELATIONS ENTRE LA TUNISIE ET L'UE

Les négociations entre la Tunisie et l'Union Européenne en vue de conclure un accord de libre échange complet et approfondi (ALECA) paraissent devoir s'accélérer en vue de parvenir à signer le nouvel accord au courant de l'année 2019.

Le présent papier reproduit quelques passages des conclusions et des enseignements de l'étude portant sur « l'approfondissement des relations entre la Tunisie et l'Union Européenne » élaborée en mars 2017 par le Forum Ibn Khaldoun, qui demeure d'actualité avec l'espoir d'en assurer un large partage.

I. Présentation des conclusions de l'étude

Dix conclusions principales se dégagent des analyses et des appréciations présentées dans l'étude relative à l'évaluation du bilan de l'Accord d'Association et de l'analyse des enjeux du nouvel Accord. Elles se récapitulent comme suit :

- 1)-** Le bilan de l'Accord d'Association signé en 1995 paraît positif en soi. En vingt ans les exportations en euros à destination de l'UE ont triplé contre une augmentation de deux fois et demi pour les importations en provenance de cet ensemble ; le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré de 17 points atteignant 93.5 pourcent environ en 2015 ; l'investissement européen en Tunisie a permis de porter les entreprises à capitaux européens à plus de 3000 et les emplois créés à plus de 320 000 ; et la balance des paiements courants entre les deux parties est devenue largement excédentaire, représentant, en moyenne, pour la période 2007-2014 près de 6.6 pourcent du PIB.
- 2)-** L'économie tunisienne est confrontée, aujourd'hui, à de graves problèmes. Cela se reflète, notamment, à travers une altération des équilibres financiers internes et externes, une montée du chômage des jeunes, et particulièrement des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et un développement des frustrations face à la persistance des disparités régionales.
- 3)-** L'accélération du processus de réformes et de restructuration paraît, quels que soient les cas de figures, être un processus incontournable pour amorcer le redressement de l'économie sur des bases viables et durables et lui faire retrouver le dynamisme requis pour répondre aux attentes de la population.
- 4)-** L'approfondissement des relations de la Tunisie dans le cadre de l'ALECA serait perçue par les différents opérateurs économiques, en Tunisie, en Europe et ailleurs, comme un puissant signal sur la démarche résolument réformatrice qui sera empruntée par la Tunisie et

susciterait un plus grand intérêt de la part des grands groupes ainsi que des PME à anticiper les changements attendus et à investir dans les activités répondant aux priorités du pays, condition sine-qua-none pour accélérer la croissance et les créations d'emplois.

5)- L'ancre de l'économie tunisienne dans l'espace économique européen ne signifie nullement l'exclusivité des relations privilégiées avec cet espace. Il devrait permettre, à l'instar des pays qui nous ont précédé dans cette voie, d'améliorer de façon significative notre position compétitive ; ce qui favoriserait, d'autant, notre capacité à développer et à diversifier les relations d'échanges commerciaux et de transferts de capitaux et de technologies avec les différents autres espaces économiques.

6)- La tâche qui s'annonce est ardue. Peut-être, encore beaucoup plus ardue que celle qui a prévalu lors de la conclusion de l'Accord de 1995, étant donné la situation macro-économique de 2017, plus difficile qu'en 1995, les tiraillements politiques, les tensions sociales, alimentées, notamment, par l'impatience des jeunes et des personnes démunies pour accéder à des emplois décents et à des niveaux de vie qui préservent leur dignité.

7)- L'approche graduelle et globale est, certes, nécessaire pour tenir compte de la capacité du pays en matière de mise en œuvre des réformes et des restructurations requises, des possibilités de mobilisation des ressources de financement, sur les plans intérieurs et extérieurs et pour prendre en considération les délais des redéploiements requis tant sur le plan économique que sur le plan social ; elle doit être, cependant, suffisamment volontariste pour rattraper, du moins en partie, les pertes de compétitivité accumulées par la Tunisie ces dernières années par rapport aux pays concurrents.

8)- Le processus démocratique dans lequel s'est engagée la Tunisie peut être un important atout pour relever les défis de la prochaine étape dans la mesure où il pourrait favoriser le dialogue entre les différents acteurs de la société tunisienne et conduire à un large consensus sur la nécessité d'approfondir la libéralisation de l'économie en tant que facteur incontournable pour libérer les énergies et répondre aux attentes de la population, tout en mettant en place les mécanismes appropriés pour la protection des populations vulnérables et le partage équitable de la prospérité qui en serait engrangée.

9)- Le soutien du partenaire européen est capital compte tenu de la situation financière et sociale, particulièrement difficile du pays, et des importants enjeux de la nouvelle étape dans laquelle devrait s'engager la Tunisie. Il est, d'abord, d'ordre financier sous forme d'aide non remboursable et de prêts à long terme à des conditions concessionnelles pour passer à une vitesse supérieure en matière d'investissement et de réforme. Il est, aussi, sous forme de facilités en matière de circulation des personnes, d'homologation et de reconnaissance des diplômes et d'insertion de la Tunisie dans les différents programmes communautaires de recherches scientifiques, de préservation de l'environnement et de développement

durable. Il est, enfin, politique pour conforter la stabilité de la Tunisie et consolider le choix de société fait par les Tunisiens en faveur de la démocratie et de la modernité

10)- L'essentiel de l'effort devra être, en tout état de cause, déployé par les Tunisiens appelés à mettre fin à l'attentisme, surmonter les sentiments de doute et, parfois, d'abattement et retrouver la flamme et l'enthousiasme pour reconstruire l'avenir dans le cadre d'une vision et d'une démarche expérimentées avec succès par de nombreux pays aussi bien dans l'espace euro-méditerranéen que dans les autres espaces .

II. Présentation des enseignements de l'étude

Sur la base de ces conclusions, la Tunisie se trouve, aujourd'hui, de nouveau, à la croisée des chemins.

Les défis auxquels doit faire face le pays sont redoutables étant donné, d'une part, les importantes tensions financières sociales et économiques, d'autre part, les fortes aspirations en matière de dignité et de vie décente de la population et particulièrement des jeunes.

L'enjeu majeur qui se pose, est de passer, aussi rapidement que possible, d'un modèle de développement basé sur des activités à faible valeur ajoutée et des emplois faiblement qualifiés à un modèle basé sur des activités à forte valeur ajoutée et à contenu technologique élevé, d'un modèle axé sur la compétitivité assurée par les prix, au moyen, notamment, de la dépréciation de la valeur de la monnaie nationale à un modèle soutenant une amélioration importante de la compétitivité hors prix, assurée par les produits de qualité, les produits conformes aux normes des pays développés, favorisée par l'innovation et par la montée dans la chaîne des valeurs mondiales.

L'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi, en cours de négociation, pourrait, une fois conclu, être un formidable levier pour concrétiser, dans de bonnes conditions et suivant des délais et des coûts sociaux raisonnables, le modèle et le niveau de développement recherchés.

Forum Ibn Khaldoun le 6 juin 2018

[Etude réalisée en date du 5 mars 2017 par Forum Ibn Khaldoun à télécharger](#)